



# Dossier de demande d'agrément au titre de l'engagement de Service Civique

## Fiche « mission » Une fiche par type de mission

Aide au remplissage de cette fiche : notice pages 7 et 8

NB: cette fiche peut faire l'objet d'échanges avec l'autorité administrative en charge de l'instruction de la demande et être modifiée. Seule la description de la mission figurant dans l'agrément fait foi.

1	Intitulé de la mission
	Développer l'accès au sport pour tous via le Football Loisir
	→ Lieu de réalisation de la mission : ☐ France ☐ Etranger
	Thématique principale dans laquelle s'inscrit la mission (choisir un seul thème)
	□ Solidarité (1)       □ Environnement (6)         □ Santé (2)       □ Mémoire et citoyenneté (7)         □ Education pour tous (3)       □ Développement international et action humanitaire (8)         □ Culture et loisirs (4)       □ Intervention d'urgence (9)
	→ Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? A quel objectif d'intérêt général répond-elle ?
	Dans le cadre de sa politique fédérale, la Fédération Française de Football souhaite développer l'accès au football pour tous via le développement du football loisir. Philosophie de pratique qui exclue l'enjeu sportif, le football loisir intègre des pratiques inclusives, en adéquation avec l'ambition inter générationnelle et inclusive du football. Le Football Loisir est le moyen d'ouvrir les portes du football à de nouveaux publics grâce à ses pratiques nouvelles. Le Foot en marchant (pratique inter généraitonnelle qui consiste à jouer au football sans contact ni course) et le FitFoot (pratique qui mixe le fitness et le football) sont des pratiques idéales pour s'ouvrir à un public nouveau et plus éloigné de

#### Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?

- 1- Promotion et accompagnement des Sections Football Loisir dans les clubs
- 2- Participation à la présentation du projet "Développement du Football Loisir" aux clubs de football du territoire et à sa mise en place
- 3 Rencontrer les acteurs sociaux pour les intégrer au projet

nos instances

4 - Soutien à l'organisation des rencontres et d'évènements Football Loisir



#### Demande d'agrément au titre de l'engagement de service civique <u>Fiche «mission</u>»



→ En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés, agents publics, stagiaires et bénévoles de la structure ?

Le jeune en mission de service civique intervient auprès des clubs mais aussi auprès des acteurs sociaux du territoire pour présenter le plan de développement du Football Loisir et son aspect inclusif. Le service civique intervient en complément des membres du club ou cadres techniques des instances. Il sera une plus-value dans la mesure où, étant hors contexte footballistique, sera force de proposition sur la manière de déployer le Football Loisir.

·	etant hors contexte footballistique, sera force de proposition ir.		
→ Lieux d'intervention			
<ul><li>☐ Commune(s) :</li><li>☐ Département (s) :</li><li>☐ Région(s) :</li></ul>	☐ Collectivité d'outre-mer : ☐ France entière ☐ Etranger (préciser) :		
	aires susceptibles d'être accueillis par votre organisme		
→ Quelles seront les modalités mises en œuvre pour permettre aux volontaires d'avo expérience de mixité sociale au cours de cette mission?			
	d'échanges avec les clubs amateurs. Expérience avec les		
dirigeants, éducateurs, joueurs, parents et	entourage des jeunes. Rencontre avec les acteurs sociaux		
autour des clubs (public handicapé, personr	nes âgées) afin de leur proposer une pratique loisir adaptée.		
Relations avec les élus, administratifs, cadr	res techniques et membres de commission des instances		
→ En quoi la mission proposée est-e	elle accessible à tous les jeunes ?		
Aucune condition de diplôme exigée			
Publication des offres de mission sur le site	, "		
Diffusion des offres de mission sur les rése	aux de communication des instances d'accueil		
Pas d'obligation de fournir un CV ou lettre d	de motivation		
→ Cette mission prévoit-elle l'accueil de volontaires étrangers ?			
☐ Oui           Non			



#### Demande d'agrément au titre de l'engagement de service civique <u>Fiche «mission</u>»



## A compléter en cas de mission à l'étranger (3 mois minimum) Une fiche par organisme d'accueil à l'étranger

- Pays d'accueil :
- Lieu principal d'exercice de la mission :
- → Autres lieux éventuels d'exercice de la mission :

### a) Présentation de l'organisme d'accueil à l'étranger (obligatoire)

<b>→</b>	Identification	de l'organisme d'accueil à l'étranger
Stat	tut :	
Non	n :	
Adre	esse:	
Télé	éphone :	Télécopie :
Cou	ırriel :	
Adre	esse du site interr	net :
	Identification	du représentant légal de l'organisme d'accueil à l'étranger
Non		Prénom :
	ction:	Courriel
reie	éphone :	Courriel :
•	Réseaux auxo	quels l'organisme d'accueil à l'étranger est affilié :
'acc	Existe-t-il un cueil à l'étranger	e convention de partenariat entre l'organisme d'envoi et l'organisme ?
□ N	Non	Oui (joindre une copie)
	Autres parten	aires éventuellement impliqués à l'étranger :
) (	Conditions	d'accueil et modalités de suivi des volontaires par
-		<u>d'accueil à l'étranger</u>
•	Identification	du tuteur-accompagnateur chargé du suivi sur place (obligatoire) :
	Nom :	Prénom :
	Fonction:	
	Téléphone :	Courriel :



recommandée.

#### Demande d'agrément au titre de l'engagement de service civique <u>Fiche «mission</u>»



→ Dispositions prises afin de faciliter la préparation de la mission à l'étranger (formavant le départ, accompagnement, accueil) :				
<b>→</b>	Formations complémentaires prévues (précisez linguistique, culturelle, technique) :			
→ en	Modalités d'accompagnement du volontaire à l'étranger (précisez les liens entre le tuteur France et l'accompagnateur à l'étranger) :			
<b>→</b>	Logement fourni au(x) volontaire(s) :			
•	Type de logement :			
•	Equipement :			
•	Coût mensuel:			
•	Prise en charge par :  Organisme d'envoi  Volontaire  Organisme d'accueil			
<b>→</b>	Déplacements :			
•	Mode de transport entre la France à l'étranger :			
•	Coût:			
•	Prise en charge par :  Organisme d'envoi  Volontaire  Organisme d'accueil			
<b>→</b>	Facilités disponibles :			
•	Accès aux moyens de communication (téléphone, internet):			
•	Accès aux soins et à des structures sanitaires :			
<b>→</b>	Couverture sociale complémentaire et assurance rapatriement prévues (obligatoire) :			
<b>→</b>	Type de visa envisagé pour le volontaire et modalités de prise en charge :			
<b>→</b>	Durée :			
•	Durée totale de la mission :			
•	Dont durée du séjour à l'étranger :			
<b>→</b>	Nombre de volontaires accueillis simultanément :			

NB : Pour les séjours de plus de 6 mois, l'inscription au Registre des Français établis à l'étranger auprès des autorités consulaires françaises est vivement

4/4